

ERASMUS + : Quelles opportunités pour l'enseignement scolaire ?

Erasmus +

// L'AGENCE FRANÇAISE //

POUR LE FINANCEMENT DES PARTENARIATS

DES MOBILITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES



www.2e2f.fr 

// www.generation-erasmus.fr

// twitter.com/Agence2E2F

// facebook.com/agence2E2F

Les défis à relever



- 23,5% : un taux de **chômage des jeunes** très élevé en Europe
- un **contexte de mondialisation** nécessitant de renforcer la compétitivité de l'Europe
- une **pénurie de compétences** de haut niveau à horizon 2020 (Projections CEDEFOP 2020)
- une **inadéquation de la formation** au marché du travail (2 millions de postes vacants)



Erasmus+

Caractéristiques générales



Un programme **intégré** et plus accessible:

>7 programmes européens pour l'éducation, la formation et la jeunesse et le Sport

Budget total: **€14.7 milliards**

La priorité aux **compétences** et à **l'emploi**

De nouvelles opportunités pour **moderniser** l'enseignement et l'apprentissage

De nouveaux partenariats entre **l'éducation** et le **monde du travail**

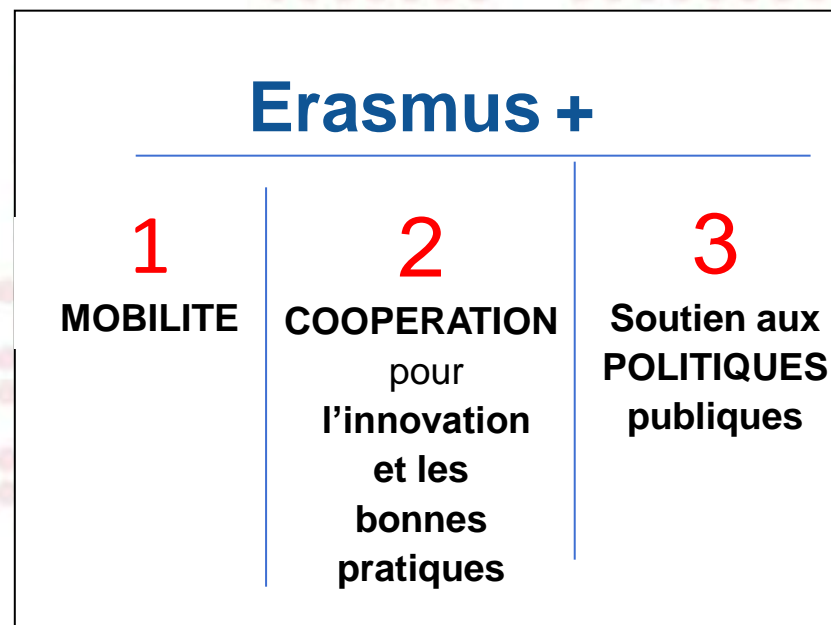
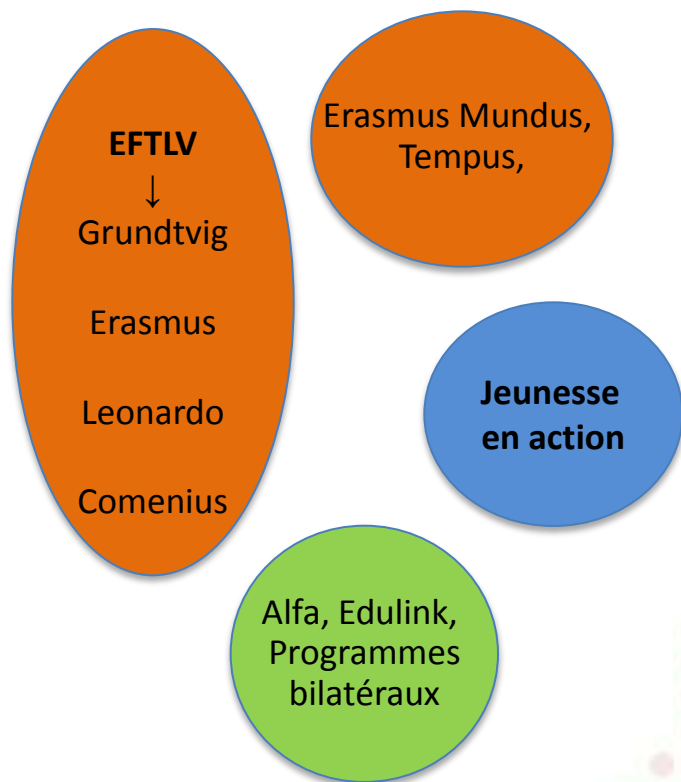
Erasmus+ 2014-2020 : 3 actions clés

Programmes 2007-2013



Un programme unique intégré

pour tous les secteurs de l'EF et Jeunesse



€ 63%

28%

4,2%

+ **Activités spécifiques:**

- Jean Monnet
- Sport



Action clé 1 : Mobilité du personnel à des fins d'apprentissage pour l'enseignement scolaire

Secteur	Pour qui?	Pour quoi faire?	Durée
Enseignement scolaire (écoles, collèges, lycées)	<ul style="list-style-type: none">- Personnels éducatifs et non éducatifs des établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none">- Mission d'enseignement- Stage d'observation- Participation à un cours structuré	2 jours à 2 mois d'activités

Action clé 1 : Mobilités des personnels et apprenants pour la formation professionnelle

Secteur	Pour qui?	Pour quoi faire?	Durée
Formation professionnelle (Lycées professionnels)	Personnels éducatifs et non éducatifs de l'enseignement secondaire professionnel	1. Mission d'enseignement 2. Stage d'observation au sein d'une entreprise ou d'un établissement de la formation professionnelle.	2 jours à 2 mois d'activités
	Élèves/apprentis dans l'enseignement secondaire professionnel Diplômés de moins d'1 an de l'enseignement secondaire professionnel	1. Stage au sein d'une entreprise 2. Stage au sein d'établissement d'enseignement professionnel incluant une immersion en entreprise	2 semaines à 12 mois d'activité

Action clé 1 : nouveautés

Enseignement scolaire

- ▶ **Une approche institutionnelle:** le projet doit être porté par un **établissement scolaire**, il n'existe **plus de demandes individuelles**.  **Portage financier par l'établissement**
- ▶ Une nouvelle obligation : le **European Development Plan (EDP)** qui permet d'établir un lien entre le projet de mobilité/coopération européen et le projet d'établissement
- ▶ **Disparition** du cours catalogue Comenius/Grundtvig
- ▶ Projets d'une durée **d'1 ou 2 ans**
- ▶ La généralisation des **coûts unitaires:** unité (X) taux, l'unité pouvant être un individu, mois, une structure, une catégorie de personnel
- ▶ Une date de dépôt **unique : 17 mars 2014**

D. European Development Plan

What are the organisation's needs in terms of quality development and internationalisation? Please identify the main areas for improvement (for example management competences, staff competences, new teaching methods or tools, European dimension, language competences, curriculum, the organisation of teaching and learning).

Please outline the organisation's plans for European mobility and cooperation activities, and explain how these activities will contribute to meeting the identified needs.

Please explain how your organisation will integrate the competences and experiences acquired by staff participating in the project, into its strategic development in the future?

Will your organisation use eTwinning in connection with your mobility project? If so, please describe how.

The eTwinning website can be accessed through the following hyperlink:

www.etwinning.net

Action clé 1 : nouveautés (suite)

Formation professionnelle

- ▶ **Reconduction des certificats** actuels pour la première année du programme
- ▶ Possibilité **d'accueillir des personnels d'entreprises**, de collectivités ou d'association pour enseigner dans l'établissement
- ▶ La **demande** de financement doit être **réaliste** : pas de surestimation du nombre de bourses dans le formulaire de candidature 2014

Pour tous les secteurs

- ▶ **Projets d'une durée d'1 ou 2 ans**
- ▶ Des exigences accrues en termes de **qualité des mobilités**
- ▶ Une plateforme européenne de **préparation linguistique** pour anglais, français, allemand, espagnol et italien pour les mobilités > 1 mois
- ▶ Disparition des visites préparatoires
- ▶ Des procédures administratives allégées grâce à plus de **dématérialisation**

ACTION CLE 1 (KA1) : Financement

1. Frais de voyage personnels

Type de subvention: coûts unitaires en fonction de la distance kilométrique sur la base de paliers prédéfinis

2. Frais de séjour

Type de subvention: financement sur la base de coût unitaire (taux journalier)

3. Organisation de la mobilité

Type de subvention: financement sur la base de coût unitaire par participant (350€ <100 participants et 200€>101 participants)

Coûts liés à la préparation, la mise en œuvre, le suivi des activités de mobilité et la préparation linguistique

4. Frais d'inscription aux cours (pour la mobilité des personnels de l'enseignement scolaire)

► Type de subvention: financement sur la base de coût unitaire (70€ par jour , plafond à 700€ par mobilité)

5. Préparation linguistique (optionnel)

Type de subvention: financement sur la base de coût unitaire par participant (150€)

Coûts éligibles: réservé aux mobilités d'apprenants > 1 mois pour des langues autres que celles proposées par l'outil de préparation linguistique (FR, AL, IT, ES, EN)

5. Besoins spécifiques (optionnel)

► Type de subvention: financement au pourcentage du coût réel

Action Clé 2: Coopération et Partenariats pour l'innovation et les bonnes pratiques



Action Clé 2: Coopération et Partenariats pour l'innovation et les bonnes pratiques

Quoi ?	Combien?	Pour quoi faire?	Durée - Conditions
<p>Des projets de coopération entre organisations actives dans le domaine de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes et de la jeunesse</p>	<p>23 000* partenariats pour l'ensemble des secteurs éducatifs</p> <p>dont 4000* partenariats enseignement supérieur</p> <p>* Données non définitives</p>	<p>Des coopérations sectorielles ou trans-sectorielles impliquant une grande variété d'acteurs (entreprises, collectivités...)</p> <p>Pour mettre en œuvre des pratiques innovantes visant à améliorer la qualité de l'enseignement, à soutenir la modernisation institutionnelle, l'innovation sociale et l'esprit d'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2-3 ans • minimum : 3 organisations de 3 pays différents (sauf enseignement scolaire) • des projets de petite et grande échelle • ouverture aux pays tiers si justifié • mobilités transnationales courtes et longues à justifier

KA2 : Les modalités de participation

Modalités standards

- ▶ Au moins 3 organisations de 3 pays participants
- ▶ Participation et coordination ouverte à tout type de structure
- ▶ Possibilité d'associer des organismes provenant des pays partenaires (« pays tiers »)
- ▶ **Portage financier** du projet par le **coordinateur** (une seule structure contractante)

Partenariats scolaires

- ▶ Partenariats impliquant exclusivement des établissements scolaires
- ▶ Au moins 2 établissements scolaires de 2 pays participants
- ▶ Portage financier du projet par chacun des établissements

Partenariats entre des collectivités territoriales dans le domaine scolaire

Au moins 2 collectivités territoriales réunissant respectivement :

- ▶ Au moins 1 établissement scolaire
- ▶ Au moins 1 organisations active dans le domaine de l'éducation, la formation, la jeunesse ou sur le marché du travail

Action clé 2: modalités de financement

Type de coût	Dépenses éligibles
Frais de gestion et de mise en œuvre	Frais de personnel pour la gestion administrative et financière, dépenses de fonctionnement, frais de publication et communication, coopération à distance...
Frais de réunions transnationales	Frais de voyage et de séjour pour se rendre à une réunion transnationales chez l'un des partenaires
Production intellectuelle	Frais de personnel mobilisés pour produire des résultats tangibles
Frais de séminaire et conférence	Frais liés à l'organisation de conférences, séminaires, réunions visant à tester, disséminer et valoriser les résultats du projet sur le plan national et européen
Activités d'apprentissage et de formation	Frais de voyage et de séjour des apprenants et des personnels impliqués dans des activités transnationales d'apprentissage et de formation
Frais exceptionnels	Si le projet nécessite des dépenses exceptionnelles non couvertes par les autres types de coût
Besoins spécifiques	

Subvention totale: Plafond à **450 000 €** par projet et **150 000 €** par an

Simulateur disponible sur Penelope plus

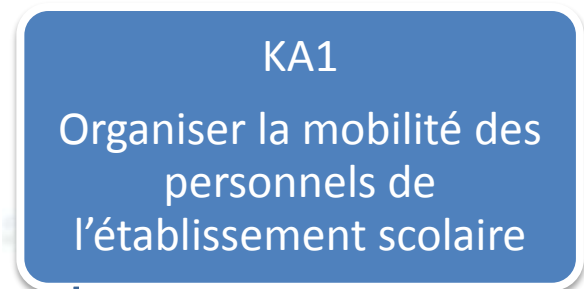
http://www.erasmusplus.fr/penelope/budget_partenariat.php

Quels types de mobilités d'apprentissage dans les partenariats?

Différents types de mobilités d'apprentissage sont possibles dans le cadre des partenariats, à condition d'être justifiées et liées aux objectifs.

- Echanges de classes d'élèves (et accompagnants), pour une durée inférieure à 2 mois (60 jours)
- Mobilité de longue durée (de 61 jours à 12 mois) pour les élèves de 14 ans et plus (mobilité d'étude)
- Mobilité de personnels pour participer à des événements de formation de groupes, sur une durée inférieure à 2 mois (60 jours)
- Mobilité des personnels pour des missions d'enseignement de longue durée (de 61 jours à 12 mois)

Erasmus + : les opportunités pour le secteur scolaire



Mission d'enseignement
(2 semaines à 12 mois)

Développement professionnel : cours structurés, stages d'observation
(2 jours à 2 mois)



Partenariats stratégiques entre **établissements scolaires**
Bilatéral ou multilatéral
(gestion de son budget par chaque établissement)
Projet de 2 ou 3 ans

Partenariats stratégiques **entre collectivités** (Regio)
Ouverture au multilatéral
Projet de 2 ou 3 ans

Partenariat stratégique **trans-sectoriel**
(multi acteurs sur une thématique scolaire et gestion du budget européen par le coordinateur)
Projet de 2 ou 3 ans

Zoom sur les nouveautés techniques

- ▶ Le candidat (l'établissement) doit au préalable se rendre sur:
 - ✓ 1) **ECAS** pour créer un compte personnel (pour le coordonnateur) donnant accès à une nouvelle plateforme URF/PDM
<https://webgate.ec.europa.eu/cas>
 - ✓ 2) **URF/PDM** pour enregistrer la structure et obtenir le **code PIC**

- ▶ Procédure de soumission :
 - ✓ Accès à des eForms **pré-remplis** (grâce au code PIC).
 - ✓ Candidature entièrement **dématérialisée**: plus besoin d'envoyer une version papier signée, la signature du représentant légal étant scannée et chargée dans l'eForm.
 - ✓ Une **candidature unique** par Action (p.ex. pour un lycée professionnel un seul eForm nécessaire pour l'envoi en mobilité d'apprenants et des personnels)

Où suivre les informations en continu?



www.2e2f.fr

Site généraliste



www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

Site des porteurs de projets

- ▶ Date cible de dépôt Action Clé 1 «**Mobilité**»: **17/03/2014**
- ▶ Date cible de dépôt Action Clé 2 «**Partenariats**»: **30/04/2014**